

4 Février 2014

Cher Jeffrey :

Nous faisons partie d'un groupe de douze jeunes qui ont connu le système de protection de l'enfance. Ta vie nous a été décrite. Nous avons accepté de travailler avec le Bureau de l'intervenant pour découvrir ce qui t'est arrivé et pour formuler des suggestions sur ce qui pourrait être fait pour éviter que les mêmes erreurs ne se reproduisent plus jamais. Nous nous rencontrons deux fois par mois depuis la fin du mois d'août 2013. Nous avons rencontré l'avocate du Bureau de l'Intervenant et nous l'avons aidée à comprendre les problèmes selon notre point de vue. Certains d'entre nous ont assisté à ton enquête. Ils ont écouté et ils ont appris les différentes façons dont ta mort aurait pu être évitée. Nous avons suivi les témoignages et lu les nombreux comptes rendus dans les médias.

L'intensité de la violence et de la négligence que tu as subies nous a atterrés et a atterré toute la collectivité. Ton décès a ouvert les yeux des gens et leur a fait réaliser les changements qui s'imposent. Nous sommes profondément désolés qu'il ait fallu que tu meures pour en arriver là. Jeffrey, tu as été forcé de te taire lorsque tu étais ici sur terre. Nous ne pouvons pas te parler. Personne ne peut te parler. Nos propres expériences dans le système de protection de l'enfance ont parfois été pénibles certes, mais nous ne pensons pas une seule minute que nous avons subi ce que tu as enduré chez les Bottineau/Kidman. Nous n'avons pas vécu ta vie. Il nous semble qu'il y a eu quatre victimes dans cette maison : toi et tes trois frères et sœurs. Nous sommes extrêmement heureux d'apprendre que tes frères et sœurs vont bien et qu'ils ont espoir en l'avenir.

Chaque semaine lorsque nous nous rencontrions pour examiner la preuve, ta photo était sous nos yeux pour nous servir d'ancrage, pour nous rappeler pourquoi nous étions réunis et pour illustrer que tu n'es pas un dossier, que tu n'es pas un « cas », mais que tu es une personne. Nous t'écrivons cette lettre parce qu'au cours des derniers mois, il y a eu de nombreuses fois où nous aurions voulu te parler. À vrai dire, nous nous sentons liés à toi. Tu aurais pu nous raconter directement ton histoire. Nous t'aurions dit que tu ne méritais pas ce qui t'arrivait et que tu n'étais pas à blâmer. Tu n'as rien fait de mal. Nous avons examiné ce qui t'est arrivé à la lumière de notre propre vécu et nous avons essayé d'utiliser ce savoir pour communiquer aux membres du jury ce qui nous semble important. Car, Jeffrey, tu méritais mieux que cela.

Aux membres du jury

Au cours des mois de cette enquête, beaucoup de questions et d'hypothèses ont été soulevées pour essayer de comprendre comment ce qui est arrivé à Jeffrey a bien pu se passer. Nous avons consacré beaucoup de temps à discuter et à parler des aspects qui nous ont le plus frappés. Nous avons dressé une liste des choses entendues durant l'enquête et de nos préoccupations récurrentes. La liste était très longue. Chaque membre du groupe a voté et nous avons établi collectivement une liste plus courte des thèmes les plus importants. Nous espérons que le jury en traitera dans ses recommandations. Ces thèmes sont : l'importance de l'éducation publique pour la société en général; l'ajout de cours sur la maltraitance et la négligence d'enfants dans les programmes d'études à l'école; la création d'un système d'information et de suivi complètement intégré; et la tenue d'une enquête publique sur les services de protection de l'enfance et les services d'aide à l'enfance en Ontario. Les adultes ont un rôle vital à jouer dans tout cela, mais nous avons aussi besoin du point de vue et de la participation active des enfants et des jeunes qui ont le plus d'intérêts en jeu, à savoir les enfants et les jeunes qui sont pris en charge ou qui ont connu le système d'aide à l'enfance de l'Ontario.

Comme cela s'est produit pour Jeffrey, il arrive trop souvent que les signes avertisseurs soient ignorés par les adultes soit par crainte, par doute ou par manque de connaissances. La crainte de ce qui pourrait leur arriver ou arriver aux enfants, le doute au sujet des travailleurs sociaux et le manque de connaissances du système d'aide à l'enfance sont tous des facteurs qui peuvent causer ce qui est arrivé à Jeffrey. Les enfants sont les membres les plus vulnérables de la société. Il est du devoir des adultes dans une société de protéger les enfants. Beaucoup de personnes auraient pu signaler des inquiétudes pendant la vie de Jeffrey, mais elles ne l'ont pas fait. C'est la raison pour laquelle cet exercice est si important. Certains d'entre nous ont parlé de leur propre prise en charge et des signes précurseurs qu'auraient pu détecter plus tôt les adultes autour d'eux. Un membre de notre groupe a raconté avoir attendu des semaines devant le bureau de son enseignante avant la récréation ou à la fin de la journée pour lui en parler. Un autre a dit que les enseignants soupçonnaient qu'il était victime de violence ou de maltraitance durant son enfance, mais qu'ils ne savaient pas quoi faire au juste. Un autre a expliqué avoir attendu un an avant de pouvoir en parler et même si les signes étaient manifestes, personne ne semblait s'en apercevoir. Enseignants, médecins, travailleurs sociaux, chauffeurs d'autobus, voisins, membres de la famille et amis, tous ont la possibilité d'aider, mais ils ont besoin de formation, d'habiletés et de confiance pour reconnaître les signes avertisseurs et poser les bons gestes. Nous avons discuté de la forme que tout cela pourrait prendre et à quel point il serait utile pour les adultes qui interviennent auprès des enfants ou qui sont dans leur entourage de recevoir de la formation continue. Cette formation devrait également être facilement accessible au grand public.

Il est temps que la collectivité tout entière sache que les personnes ont le devoir de le signaler lorsqu'elles soupçonnent des cas de maltraitance ou de négligence d'enfants. Nous sommes convaincus de la nécessité de lancer une campagne d'éducation publique et de sensibilisation s'adressant à tous les groupes d'âge et à la population en général. Voici quelques-unes de nos idées: la distribution de documentation dans les cabinets de médecin et les écoles, l'utilisation des sites de médias sociaux, de la publicité à la télé et la radio et des annonces dans l'espace public, p. ex. sur des panneaux publicitaires et dans les transports en commun. Nous croyons également que pour assurer l'efficacité optimale de cette campagne, les enfants et les jeunes doivent être au cœur de sa planification et de son exécution.

L'éducation des adultes est importante certes, mais il est tout aussi important de s'assurer que les enfants et les jeunes soient renseignés sur la maltraitance et la négligence d'enfants et comprennent de quoi il s'agit. Plusieurs d'entre nous reconnaissent aujourd'hui que les situations que nous croyions « normales » quand nous étions enfants étaient, en fait, de la maltraitance et de la négligence. Pourquoi les enfants sont-ils vulnérables? C'est parce qu'ils ne savent pas. Plusieurs d'entre nous n'ont pas divulgué la violence subie parce que personne ne leur avait dit que ce que leur faisaient leurs parents et/ou d'autres fournisseurs de soins étaient mal. Personne ne nous a dit ce qui se passerait si nous en parlions. Personne n'a posé la bonne question au bon moment. Un membre de notre groupe l'a exprimé ainsi : « Les profs savaient que quelque chose n'allait pas. Ils posaient des questions, mais je ne savais pas que ce n'était pas ma faute. Je n'ai rien dit. Ils ne savaient pas ce qui se passait réellement. L'éducation, c'est important pour nous de savoir ». Nous étions nombreux à ne pas avoir les connaissances ni les outils pour dénoncer, dire non et nous protéger. Les adultes ont la responsabilité d'intervenir, mais les enfants et les jeunes doivent être renseignés pour savoir que quelque chose ne va pas.

Nous croyons que l'éducation sur la maltraitance et la négligence d'enfants devrait être adaptée à l'âge des enfants et des jeunes et qu'elle devrait commencer dès la maternelle. Les questions de maltraitance et de négligence devraient être abordées dans les écoles partout en Ontario, comme le sont d'autres sujets comme l'intimidation. Si, et c'est ce que nous croyons, une pratique exemplaire consiste à placer les enfants et les jeunes au cœur de nos interventions et de nos préoccupations, alors ils doivent participer activement à toutes les étapes de la démarche. Cela comprend aider à trouver des façons de parler à d'autres enfants et jeunes de maltraitance et de négligence.

Les campagnes d'éducation publique et l'éducation à l'école sont des volets essentiels, mais cela ne suffit pas. Nous avons entendu des témoignages sur le nombre incalculable d'erreurs au chapitre de la vérification des identités et de la saisie des données exactes. On nous dit que la

mise en place d'un nouveau système d'information est en cours. Nous craignons qu'il ne soit pas efficace ou qu'il ne soit pas exploité au maximum de son potentiel. Nous avons soulevé ce problème à maintes reprises dans nos discussions. Bon nombre d'entre nous pensent qu'une base de données n'est efficace que dans la mesure où elle est soutenue par ce qu'un des jeunes a appelé la « vigueur morale » des personnes qui l'utilisent. « La qualité de la base de données dépend de la formation du personnel ». « Les noms et leur orthographe doivent être vérifiés [sur la base de documents officiels] ».

D'après ce que nous avons entendu, les bases de données antérieures n'étaient pas intuitives; le système ne reliait pas nécessairement les membres d'une famille entre eux. Par exemple, lorsqu'un intervenant entre le nom d'un membre d'une famille dans le système, il devrait avoir accès à « toutes les branches de l'arbre de la famille » et à tous les renseignements sur les antécédents possibles d'une personne. Nous croyons que la base de données devrait être semblable aux bases de données des services policiers. Les intervenants devraient pouvoir entrer le nom d'une personne et obtenir les renseignements sur ses liens avec les sociétés d'aide à l'enfance (que ce soit lorsqu'elle était enfant ou en tant qu'adulte). Si cela s'était produit pour Yvonne Kidman, le nom d'Elva aurait été signalé et peut-être n'écririons-nous pas cette lettre aujourd'hui.

À la lumière de TOUS les principaux problèmes soulevés, il nous apparaît clairement que des mesures qui débordent le cadre de cette enquête doivent être prises . Nous sommes d'accord avec la recommandation du Bureau de l'intervenant provincial demandant une enquête publique à l'échelle de la province. Nous ne sommes pas convaincus que les changements fondamentaux nécessaires ont été apportés au système et à la société depuis le décès de Jeffrey. Nous croyons qu'il y a encore des situations en Ontario où des problèmes reliés à la reconnaissance par les adultes des signes de maltraitance et de négligence d'enfants, au devoir de signalement, aux enfants qui ne savent pas quoi faire ou aux renseignements importants sur la famille dont ne disposent pas les travailleurs en protection de l'enfance pourraient entraîner d'autres tragédies. Selon notre expérience collective, il arrive souvent que la réalité « sur le terrain » ne corresponde pas aux lois et aux politiques adoptées pour protéger des enfants comme Jeffrey. Nous croyons qu'une enquête publique, soutenue par la participation active d'enfants et de jeunes pris en charge par le système d'aide à l'enfance ou l'ayant été, pourrait faire une différence. Si cette enquête est faite de façon éclairée et intègre et si elle engage toute la collectivité, elle pourrait accroître les probabilités que la société réalise enfin que les enfants sont véritablement la responsabilité de tout le monde. Nous espérons que le gouvernement de l'Ontario appuie cette demande d'enquête publique sur les services de protection de l'enfance et les services d'aide à l'enfance.

Nous avons eu pour la plupart des expériences positives dans le système, rencontrant des adultes qui nous ont aidés et soutenus. Nous croyons que les adultes se préoccupent du bien des enfants et veulent ce qui est dans leur meilleur intérêt. La question posée est simple : si en tant que société nous avons autant à cœur nos enfants que nous l'affirmons, sommes-nous prêts à faire tout ce qu'il faut pour nous assurer que ce qui est arrivé à Jeffrey n'arrive plus jamais à un autre enfant? Nous espérons que la réponse est un oui retentissant.

Nous vous remercions, membres du jury, de nous avoir permis de vous faire part de nos réflexions.

Enfin, à Jeffrey, nous te disons que nous allons continuer d'intervenir et de nous battre pour des changements en ton honneur. Tu ne seras pas oublié.

Avec espoir,

Les membres du groupe consultatif de jeunes de l'enquête sur le décès de Jeffrey